

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation
Titre : Nos crèches ont aussi chaud
Initiant-e: Alice Genoud

Résumé :

Texte libre / argument :

Il n'est pas nécessaire de rappeler dans cette interpellation les températures et les canicules que nous avons vécues cet été. Ces situations sont amenées non seulement à se répéter, mais présentent de grands risques de devenir la norme ces prochaines années.

Une attention particulière devra être portée aux publics les plus vulnérables de notre Ville, notamment les enfants en bas âge. De par leur métabolisme encore immature, ils sont plus sujets aux effets de la canicule, que ce soit la déshydratation, les vertiges, la somnolence ou les coups de chaud, pouvant entraîner des risques importants pour leur santé. La concentration ainsi que l'alimentation sont aussi affectées, provoquant un stress thermique pour les enfants. La Ville de Lausanne, par le biais de ses crèches, prend en charge un grand nombre d'enfants en bas âge, notamment pendant l'été, vu que ces dernières ne ferment que trois semaines. Elle a un devoir d'exemplarité et doit permettre aux parents de laisser leurs enfants dans un cadre sécurisé et adapté aux températures extérieures. Cet été pourtant, il n'y a pas eu l'air d'avoir de réponse concertée et suffisamment forte au vu des enjeux posés par ces canicules à répétition. J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- Est-ce qu'un plan canicule spécifique aux crèches est disponible et, si oui, quelles en sont les dispositions ?
- Est-ce qu'une température maximale est acceptée dans les locaux dédiés aux enfants ? Et si oui, qui vérifie cette dernière et quelles sont les mesures prises si elle dépasse le maximum fixé ?
- Est-ce qu'une communication spécifique à l'attention des parents sur les risques de la canicule est prévue pour l'été prochain ?
- Est-ce que des lieux de garde alternatifs sont envisagés pour les crèches qui ne peuvent accueillir les enfants dans de bonnes conditions (crèche en forêt, au bord du lac, dans un lieu climatisé ou autre) ?
- Est-ce que des contacts ont été pris avec le Canton pour inclure les crèches dans sa cartographie des lieux les plus touchés par la chaleur ?¹

Je remercie la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, 1^{er} septembre 2026

Alice Genoud

¹<https://www.vd.ch/actualites/communiqués-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communiquer-lecole-un-cadre-solide-dans-une-société-en-mouvement>